





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

	0	7	0	2	
Nr	1	-	$\times$	-<	
IVI		- 11	O	1	
			_	-	

2100								
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante								
N° de rapport ::42.//5 /0.3010/4								
Concerne : M contrôle dans le cadre d'une vente								
Type d'habitation : M maison □ appartement □ autres :								
Demandeur: (PA) 3 Acem								
Personne sur place : H. Deri Cook								
Personne sur place: H. Deri flan								
Date de visite <b>Solution</b> Date d'emission : <b>Solution</b> Meterences client :								
Référentiel réglementaire : RGIE art. ₩ 271 □ 276 bis et dérogations □ 271 bis □ 278								
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11								
<u>Description de l'installation visitée</u> :								
Tension d'utilisation :	ement: 歫	Α						
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux : 7								
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		0.00	1					
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou					
Correspondences des seletanes à l'installation		ordre	dérog.					
Correspondances des schémas à l'installation  Etat du matériel électrique installé		<u> </u>						
Mesures de protection contre les contacts directs		a,						
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		9						
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		1						
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		9						
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		N						
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	+	7						
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X						
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		A						
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			No.					
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		×						
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : .20,.4.3 MΩ	K							
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω		K						
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv	iduel de l'agen	SOCOTEC E	BELGIUM asbl.					
Manquements / Notes :								
Va l'état général de l'installation,		1.h.						
Rectal general se inspiration	re creci	mon lion	non cal					
Général est à prettoin * Abreuce de pressure de pressure de present de la la mon autorisé.	a Ala		Tones					
0110110	200							
( ) se a plim mon autouse.	*************		FF23434 E					
			*******					
		*************						
***************************************	*****							
Conclusion:	D (D) 10	261 101 101						
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.								
L'installation electrique p'est pas conforme que prescriptione du P. C. L. F. Line	3-1616		18/8					

L'installation electrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Nom et visa du demandeur pour réception :

RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - V8